

Saint-Aubin

Direct infos

Numéro 27 - novembre 2023

ENFANCE / JEUNESSE



CONCOURS

PHOTO



Thème : Les couleurs de Saint-Aubin

Vos plus belles photos sont à envoyer au plus tard le 30/03/2024 à l'adresse : communication@saint-aubin.fr

Un jury sélectionnera les 10 meilleures photos qui seront ensuite imprimées et exposées dans le village !

Sommaire

Le personnel de Mairie

Secrétaire Générale.....	4
Service Technique.....	6
Exécution budgétaire.....	9
Accueil / Etat civil.....	10
Communication.....	11
Animation jeunes.....	12
École.....	13

Jeunesse

École Maternelle.....	14
Animation jeunes.....	15

Associations

Comité des fêtes.....	16
Qun Wu.....	18
SAS.....	19
ASVLB.....	20
Fortissimo.....	21
AHSA.....	22

Eco / Aides

Récupérateurs d'eau.....	24
Rentrée scolaire.....	24
Subvention vélo.....	26

Environnement

Biodiversité.....	28
Bon voisinage.....	30
Groupe de travail.....	32

Plan canicule.....	34
--------------------	----

Près de chez vous.....	36
------------------------	----

Solidarité / Agenda.....	38
--------------------------	----

Infos utiles.....	39
-------------------	----



EDITO

Pour démarrer cet édito, j'aimerais avant tout remercier le Comité des Fêtes de Saint-Aubin pour la réalisation et la coordination de notre dernière Fête du village. Ce fut comme d'habitude un véritable succès ! Ce succès est dû à la fois à l'implication et à la bonne humeur légendaire de son Président Dominique CAIGNAULT, mais aussi au travail de l'équipe de bénévoles récemment renouvelée.

En termes d'équipe, je n'oublie pas, bien évidemment, le service technique et les élus qui ont aussi œuvré, afin que cette fête soit une réussite ! Au nom du village, un grand merci à vous tous !

Vous allez maintenant découvrir ou redécouvrir dans ce journal, des personnes qui elles aussi contribuent à faire vivre et animer notre commune, ce sont nos agents communaux !

Quelle fierté de vous présenter cette superbe équipe dont l'engagement et le professionnalisme permettent à St-Aubin de continuer à vous offrir des services de qualité.

Bel été à tous,

Votre Maire

DIRECT INFO n°26

Mail : communication@saint-aubin.fr

Directeur de la rédaction : P-A Mouret

Responsable rédaction : Sandrine Mouret

Crédits photographiques : - AdobeStock, Freepik, Firefly

Impression : Oliphant - Tirage : 360 exemplaires

La crèche du Héron, une belle réussite intercommunale

Inaugurée en 2008, la crèche du Héron, située à Saint-Aubin, a une capacité d'accueil de 24 places, plus des possibilités de halte-garderie.

Cette crèche, créée et gérée à parité par les deux communes au sein du Syndicat Intercommunal Saint Aubin - Villiers le Bâcle (SIVISA), est réservée aux habitants de Saint-Aubin et de Villiers le Bâcle, et, si des places restent disponibles, en dérogation aux salariés travaillant sur ce même territoire. Grâce à cette structure, la commune bénéficie d'une capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans supérieure à 70%, alors que la moyenne nationale est 21% pour l'ensemble des types de crèches.

• Les enfants y sont accueillis à partir de 10 semaines et jusqu'à leur scolarisation, sous la responsabilité du directeur de la crèche, Alexandre PHILIPPE :

- Dans la section des petits, 3 professionnelles diplômées de la petite enfance accueillent jusqu'à 12 enfants de 10 semaines à environ 18 mois,
- Dans la section des grands, 3 professionnelles également diplômées de la petite enfance peuvent accueillir jusqu'à 16 enfants de plus de 18 mois,
- Un agent en charge de l'entretien et de la préparation des repas complète l'équipe.



• La superficie de la crèche est de 350m², dont 200m² réservés aux enfants.

De plus, un espace extérieur de 500 m² permet aux enfants de découvrir la nature, notamment avec son jardin aménagé en partie d'un sol souple, le reste entièrement végétalisé. Cette crèche est adaptée aux enfants avec plusieurs salles et univers dédiés : salle de motricité, salle peinture, pataugeoire...

• De nombreux projets spécifiques sont mis en œuvre, par exemple :

- L'utilisation du langage des signes avec les tout-petits,
- L'activité cuisine avec les grands,
- Des activités parents/enfants intitulées « tous à la crèche » : dans la section des grands, les familles qui le souhaitent ont la possibilité de venir co-animer une activité de leur choix pour un groupe d'enfants. Pour la définition, la préparation et le déroulement de cette activité, les parents sont accompagnés par un professionnel,
- Un potager dans lequel les enfants peuvent, lors de différents ateliers proposés par l'équipe, découvrir les fruits et légumes de saison au fil de l'année,
- Depuis 2016, une conteuse de la médiathèque de la CPS vient animer des activités contes pour chacun des groupes d'enfants, 2 fois par mois,

Plus particulièrement en 2023 :

- Toute l'année, l'association Filemon et l'Animation Jeunes, de Villiers le Bâcles se sont impliquées dans des activités d'animation intergénérationnelles en coopération avec l'équipe de la crèche (décoration extérieure, activités pâte à sel, atelier pâtisseries, jeux de ballon avec les enfants, lecture de contes, etc.). En 2024 l'animation jeunes de Saint Aubin a prévu de se joindre à ces initiatives.
- En juillet, la Ferme du Tiligolo est venue présenter aux enfants de la crèche et de la maternelle différents animaux qu'ils ont pu découvrir et approcher



Cette crèche est gérée dans le cadre d'une convention avec la CAF

- Celle-ci soutient l'organisation de la structure, fixe les règles tarifaires pour les familles, et attribue des subventions. La PMI (Protection Maternelle et Infantile) accompagne la structure pour la mise en place des nouvelles normes et réglementations. En complément, les deux communes apportent un soutien financier important pour assurer l'équilibre des recettes et des dépenses (70 000€ par commune en 2023 par exemple). En moyenne, les contributions des familles, de la CAF et des communes sont du même ordre.

Le Comité Syndical, qui prend les décisions structurantes, est composé de 3 élus par commune

- Pour Saint Aubin il s'agit de : Benoit JULIENNE -vice-président-, Sophie CAMPISCIANO et Valentin BLOT. Actuellement la présidente, Deborah MONGENDRE, est une élue de Villiers. Le Directeur de la crèche dirige l'équipe et gère l'établissement au quotidien, en coordination étroite avec le Bureau du Comité syndical, constitué de la Présidente et du vice-Président.

Benoit JULIENNE
1er adjoint
Vice Président du SIVISA



L'école les Alouettes

- Manque photos, Sandra me les transmet lundi !

Le Conseil Municipal des jeunes

Le vendredi 6 octobre se sont tenues les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes - CMJ. Les huit conseillers jeunesse et le Maire ont été élus pour deux ans.

Samedi 7 octobre s'est tenu le 1er Conseil Municipal des Jeunes : lors duquel les 8 conseillers ont reçu, de la part du Maire et de Madame Campisciano, leurs écharpes tricolores, officialisant leur début de mandat

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes a un mandat de deux ans, il est composé d'un-e Maire, deux Maires Adjointes et des conseillers.

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit en moyenne une fois par mois en présence de l'élue à la Jeunesse du Conseil Municipal. Il échange sur les projets en cours et futurs.

Le Conseil Municipal des Jeunes est une démarche éducative à la démocratie locale pour permettre:

- d'apprendre la citoyenneté aux jeunes
- de recueillir les idées d'associer les enfants à la vie de la commune
- de servir d'intermédiaire avec le Conseil municipal

A qui s'adresse le Conseil Municipal des Jeunes ?

A tous les jeunes âgés de 11 à 17 ans qui souhaitent initier des projets pour leur Ville. Ils présentent leur candidature et sont élus au sein de leur commune. Le CMJ travaille en étroite collaboration avec les élus municipaux et a pour but d'éduquer les jeunes sur le fonctionnement d'une municipalité, les processus démocratiques et la citoyenneté active.

Ses domaines d'action :

- La citoyenneté
- Le développement durable
- Les sports et Loisirs
- La solidarité
- La culture

Chaque projet est élaboré et débattu par le Conseil Municipal des Jeunes. Une fois finalisé, le projet est présenté au Conseil Municipal qui devra l'approuver.



Mairesse des Jeunes
Diane MORGANT



Maire adjoint
à la communication
et au dév. durable
Nathan GAIANI



Maire adjointe
aux sports et
à la jeunesse
Ines TCHERBAKOFF



Conseillers municipaux :
Chiara AUVRAY
Clément DUFOUR
Corentin KOWALEWSKI
Romain NUBOER
Victor BILANCHARD

L'été à l'animation jeunes

Quoi de mieux pour commencer l'été sous le signe du partage.

En effet les jeunes Saint-Aubinois ont organisé une après-midi festive et conviviale autour d'un repas le dimanche 11 juin sur la place du village. Tous les participants ont apporté une entrée, un plat, un dessert. L'occasion d'un voyage culinaire à la découverte des spécialités des uns et des autres. Les éclats de rire ou le temps à table qui s'est prolongé l'après-midi ont traduit à eux seuls le plaisir de ce repas partagé.



Puis juillet arrive, le temps des copains et copines

Durant cet été, 18 jeunes ont pris la direction de la Charente Maritime afin de vivre des temps inoubliables. De nombreuses activités ont ponctué leurs journées : char à voile, catamaran, la découverte de la région mais surtout des temps de partage et d'émotions.

L'identité du groupe a pu ainsi se forger dans l'émotion collective à travers des activités communes du séjour. Le meilleur exemple fut nos deux journées consacrées au kolhanta.



Nous donnons donc rendez-vous à nos jeunes l'année prochaine pour vivre encore des aventures collectives et constructives. Le séjour de printemps se déroulera au fil de l'eau à travers le canal du Midi du 8 avril au 12 avril 2024. Quant au séjour de l'été, nous prendrons la « grande bleue » en terrain de jeu du 5 juillet au 17 juillet 2024.

La rentrée est derrière nous et sommes prêts à nous lancer dans de nouveaux projets. Mais petits retours sur nos premiers événements : Un cinéma de plein air avec des retrouvailles autour d'un repas partagé : le samedi 18 septembre sur le terrain de foot.

Attention les premiers frimas sont eux aussi au rendez-vous, mais cela ne décourage pas les cinéphiles.

Samedi 14 octobre : Nettoyage d'automne. De nombreuses valeurs nous animent dont la protection de notre environnement. Ainsi, tous les Saint-Aubinois se nous accompagner dans le nettoyage de notre forêt malgré un météo peu clémente. Nous vous remercions pour votre présence.



CALENDRIER DE L'ANNÉE DE TERMINALE 2023-2024

Baccalauréats général et technologique	Baccalauréat professionnel	parcoursup
Le contrôle continu pour les baccalauréats général et technologique a lieu tout au long de l'année.	Les épreuves professionnelles font l'objet d'un calendrier spécifique et variable selon la spécialité visée.	Les dates clés pour préparer son entrée dans l'enseignement supérieur
DÉC.		20 décembre : ouverture de Parcoursup.gouv.fr pour consulter l'offre de formation
JANV.		17 janvier : début des inscriptions et de la formulation des vœux
MARS		14 mars : date limite pour formuler ses vœux
AVR.		3 avril : date limite pour compléter son dossier et confirmer ses vœux
MAI	27 mai au 7 juin : épreuves écrites et pratiques sur support informatique	30 mai : début de la phase d'admission principale (réponses des formations)
JUIN	11 au 14 juin : langues vivantes	11 juin : lancement de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux)
	18 juin : épreuve de philosophie 19 au 21 juin : épreuves de spécialité	16 au 23 juin : pendant les épreuves écrites, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves
	24 juin au 3 juillet : Grand oral	
JUIL.	8 juillet : résultats du baccalauréat 11 juillet : fin de la session 2024	12 juillet : fin de la phase d'admission principale



TREMPLIN jeune CITOYEN

15/17 ANS
Je m'engage **20h**
Je reçois **200€**

18/25 ANS
Je m'engage **40h**
Je reçois **400€**

Inscrivez-vous sur essonne.fr

Forum des associations

2023, un excellent cru !

Samedi 09 septembre, tout le monde était « au taquet » dès le matin, les représentants associatifs et les stands d'invités ont investi progressivement la Salle de la Colombe suivant un schéma de mise en place bien huilée.

Pour les associations et la mairie la salle de la Colombe est le lieu idéal pour ce rendez-vous annuel incontournable.

De plus, comme l'année précédente, le soleil était au rendez-vous ce qui ne gâche rien ! A 14H00, tout était prêt pour accueillir chaleureusement nos visiteurs.

Cet année l'Ecole Normale Supérieure (ENS, section théâtre) et l'association l'EPI nous faisait le plaisir de participer à cette importante journée.

Comme l'an dernier, cette journée fut un réel succès, chaque association a fait le

plein d'adhésions, et a pu présenter ses nouveautés aux futurs adhérents démontrant ainsi l'importance du Forum pour la bonne continuation des activités associatives du village.

Il fut fort agréable pour nous organisateurs de voir les petits et les grands, les familles passer une excellente après-midi d'échange et de convivialité, preuve d'un dynamisme très fort des habitants de notre village. Le Forum des Associations reste un élément majeur de l'échange intergénérationnel.

La municipalité a dressé la table en fin d'après midi, un pot de l'amitié est venu clore cette magnifique journée. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé, au personnel communal, aux bénévoles associatifs et à l'année prochaine pour encore une cuvée exceptionnelle!

Djamal Ali-Belhadj
Conseiller municipal, en charge des associations.

PS : Une nouvelle association vient récemment de s'ajouter au milieu associatif Saint-Aubinois.

Bienvenue à l'AS Golf de Saint-Aubin.

Le Golf vous intéresse ! Contact courriel : bmic78@yahoo.fr ou claudc.campisciano@wanadoo.fr



QUN WU TAI JI QUAN - TAI JI SHOU



Le tui shou, discipline chinoise, traduit par poussée des mains, est un exercice à deux prisé par les pratiquants de tai ji quan.

*Une fois en mouvement
Le corps se sent léger et agile
Les deux se conjuguent parfaitement*

Les mots chinois léger et agile décrivent le mouvement des singes : réactif, contrôlé et capable de rapidité.

Les pratiquants de cet art martial, par la pratique régulière, acquièrent des mouvements souples, relâchés, doux, naturels et aisés. Les mouvements doivent être pratiqués jusqu'à ce qu'ils apparaissent naturels et exécutés sans le moindre effort » (Chang San feng - traduction Yang jwing-Ming et Serge Mairet)



Apprendre à être en contact sans force – rester relâché – un travail qui demande beaucoup de concentration et d'écoute de l'autre

Les cours de tui shou avaient été supprimés à la suite du covid. Nous les reprenons cette année avec beaucoup de plaisir avec Anne Marie (*) le mardi à la salle de la Colombe (10h00).

Résultats de la pratique : clarté de l'esprit, relâchement du corps, circulation de l'énergie. Le tui shou nécessite de varier les techniques (peng, lu, ji, an, cai, lie, zhou, kao) afin que le partenaire ne puisse deviner nos intentions.

Les bases du tai ji tui shou et du tai ji quan sont les mêmes : 8 portes, 5 pas = 13 postures pratiquées avec Martine (*) le mercredi à la salle de la mare (10h00).

En photo : Jean Yves (*) et Maître Yuan Hong Hai – démonstration de l'efficacité de la 6e porte lors d'un stage.

(*) Enseignants : Anne Marie 4e dan, Jean Yves 1re dan, Martine 1re dan

Les cours de tui shou sont adaptés à tous, quel que soit le nombre d'années de pratique. Les débutants comprendront le pourquoi des techniques martiales, les plus anciens verront leur pratique évoluer rapidement. Venez faire un cours d'essai.

Nous vous rappelons que nos cours sont accessibles à tous les habitants de Saint Aubin à des tarifs subventionnés par la mairie.

Renseignements : Corinne 06 23 92 76 ou Danièle 06 86 77 58 18 - Email : qunwu91@orange.fr

ASSOCIATIONS

AHSA

Le forum des associations de septembre 2023 a été l'occasion pour l'AHSA de vous proposer des nouveautés :

Septembre et octobre : pêche en eau douce sur étangs ou sur la Seine. Nathalie, garde-pêche assermentée a pu vous faire découvrir ou conforter les techniques de pêche tout en parlant de la faune et de la flore aquatique dans un esprit de protection de l'eau et de l'environnement.

Septembre : sous la conduite d'une guide, visite de l'atelier de Rodin et du parc à Meudon

Octobre : Chloé, diététicienne-nutritionniste, est venue nous expliquer comment allier santé, plaisir et alimentation variée dans un souci d'équilibre alimentaire.

Samedi 18 novembre à partir de 14h30 l'AHSA vous propose de participer à des ateliers pour enfants et adultes et à des animations sur le thème de « l'esprit japonais ». Atelier floral de kokedama, origami, démonstration de tambour et danse japonais.

A 18h30, Sophie, conférencière au musée du Louvre, viendra nous présenter les œuvres du peintre japonais HOKUSAI qui incarne l'âme du Japon à travers ses œuvres universellement connues comme « la vague et ses trente-six vues du Mont Fuji ». Nous clôturerons cette manifestation par un apéritif japonais. Pour vous inscrire voir l'affiche que nous diffusons sur cet événement.



Qui dit octobre, dit aussi Halloween.

Traditionnellement, voilà nos petits diables et sorcières, après un goûter qui leur a permis de recouvrer des forces, partent à l'assaut des sonnettes de nos maisons pour réclamer des habitants des sucreries afin d'éviter que les enfants ne jettent des mauvais sorts. Cette cavalcade dans les rues de Saint Aubin se passe dans la joie et la bonne humeur. Chacun rentre ravi de la collecte de bonbons. Et puis au diable, la peur du dentiste pour cette année encore.



Vendredi 1^{er} décembre permettra à Laurence de venir nous faire évoluer dans la sphère de la magie des huiles essentielles. Novice ou passionné(e) vous repartirez avec une synergie d'huiles essentielles sur le thème « fatigue et sommeil » ce qui vous permettra de prolonger l'expérience de l'aromathérapie chez vous.

L'AHSA vous propose de découvrir ou redécouvrir ses activités :

Vous cherchez une nouvelle passion créative ? Rejoignez-nous pour des **séances d'encadrement et de cartonnage** une fois par mois le samedi matin. Découvrez l'art du découpage, du collage et du design. Pas besoin d'expérience préalable, apportez juste votre enthousiasme ! Vous êtes intéressé(e), venez assister à une séance d'essai.

Préparez-vous à vivre la magie de Noël avec **l'atelier d'art floral de l'AHSA** ! Le samedi 23 décembre à 13h30, rejoignez-nous dans la Salle de la Mare pour une expérience créative unique. Que vous soyez débutant ou expert, adulte ou enfant, découvrez comment créer des décorations florales personnalisées pour Noël.

Cette année, le programme d'**œnologie** rencontre un succès exceptionnel avec deux groupes complets. Chaque séance est rythmée d'accords « mets et vins » sous forme de plats cuisinés par Isabelle, œnologue Saint Aubinoise, et associés à sa sélection de vins selon des thèmes retenus. En septembre, les participants ont savouré les délices des vins de la Loire, tandis qu'en octobre, l'Italie du Sud était à l'honneur. Cette forte demande témoigne de l'engouement des Saint-Aubinois pour la découverte des vins du monde.

Si vous avez applaudi **la chorale** lors de la fête de Saint-Aubin, elle vous accueillera bien volontiers le samedi de 15h30 à 17h le samedi à la salle de la mare pour un répertoire varié et renouvelé.

La généalogie est là pour vous aider à retrouver votre ascendant caché dans un registre d'Etat Civil et vous permettre de commencer ou d'étoffer votre arbre. Cette activité vous intéresse ? Josiane vous initiera aux bases de la généalogie et/ou vous aidera et guidera dans vos recherches sur internet. Venez nous rejoindre une fois par mois.

Il reste des places pour **le yoga** tous les mercredis soir sur les horaires de 18 h et de 19h20. Venez assister à une séance d'essai qui vous permettra de vous procurer une sensation de bien-être immédiate et de contribuer à long terme à un développement harmonieux de votre personnalité.

Qui n'a pas pensé une fois, ah si je savais coudre... Lucie nous propose soit l'apprentissage des techniques de base de **la couture**, soit de réaliser un projet avec son aide. Cela vous tente ? Venez rejoindre le groupe et essayer cette activité.

L'AHSA n'oublie pas de vous présenter ses actualités :

En intérieur comme en extérieur, les enfants ont repris leurs activités : gym, anglais, art plastique ou encore Carapedal. Si votre enfant souhaite rejoindre un groupe, n'hésitez pas à nous contacter : il reste quelques places à la gym et sur le Carapedal !



Article rédigé par les membres du bureau de l'AHSA

Saviez-vous que si vous rencontrez des problèmes, avez des questions concernant l'utilisation de votre ordinateur, téléphone et que vous faites appel à un dépanneur informaticien pour effectuer un dépannage à votre domicile vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 % dans la limite de 3 000€ par année civile. L'AHSA vous propose de nous contacter et de bénéficier de tarifs négociés dans le cadre de notre association.

Consultez notre site AHSA.fr pour toute information concernant nos activités et pour vous inscrire à une d'entre elles.

ASSOCIATIONS

SAS

L'association villageoise « Saint-Aubin-Seniors » sous le signe « culture et patrimoine » en 2023

Voyage dans les Pouilles du 18 au 25 mai



Départ ce 18 mai pour nos 35 seniors de Saint-Aubin, direction les Pouilles. Mais où se trouve cette région si nouvellement prisée des touristes ? Dans le talon de la mythique botte italienne, là où les eaux cristallines des mers Ionienne et Adriatique se rejoignent. La région des Pouilles est réputée pour son histoire au passé tumultueux, ses villes blanchies à la chaux, ses habitations troglodytes, ses curieux « trulli » en pierre sèche et ses toits coniques, sa nature préservée et ses eaux aux couleurs azurées. Laissons nous conduire au travers de ces villages historiques si riches en traditions, si foisonnants dans ses cultures, olives et vignes, et spécialités gastronomiques telles que la Burrata ou la ricotta, les « pasticcioto », « la tiella



a la barese », « Antipasti » Pas un jour sans « la pasta divina » sous toutes ses formes. Le pain

d'Altamura a également son AOP, son épaisse croûte et sa dense mie jaune invitent nos palais à une inoubliable dégustation. Quant à l'huile d'olive elle accompagnera tous nos mets.

N'oublions pas que c'est ici que l'on trouve la plus grande oliveraie du monde. L'entreprise Ribatti nous a réservé un chaleureux accueil arrosé d'une huile de grande qualité. Quant au vin, nous avons eu le bonheur de déguster, au cœur des vignes, différents crus du domaine Sirose (ça ne s'invente pas). Le propriétaire nous a décrit avec passion son patrimoine de saveurs et de savoir-faire. Nos passionnés d'histoire et d'archéologie ont pu enrichir leurs connaissances grâce aux nombreuses visites de châteaux, de cathédrales, d'églises, de musées.



Trulli- Sassi- Grottes resteront dans nos mémoires. Et quel plaisir d'avoir suivi Myriam notre guide. Son immense culture, sa passion, sa prévenance, son professionnalisme. un sourire permanent, c'était une jolie rencontre. Notre chauffeur Giuseppe si attentionné, à la conduite tout en douceur, à l'exactitude royale, à la patience maîtrisée mérite aussi notre reconnaissance. Merci à tous les deux. Pendant cette semaine nous avons vécu une sorte de Dolce vita !

Rouen et la Grande Armada, le 13 juin



Tôt le matin, 37 seniors montent dans le car direction Rouen, où une visite conférence nous a fait découvrir les trésors architecturaux de plusieurs siècles d'histoire, y compris bien sûr, celle de notre incontournable Jeanne d'Arc! Après un déjeuner gourmand, ce sont les bateaux d'un temps jadis, amarrés tout le long du quai de la Seine, qui nous impressionnent, par la hauteur des gréements, leurs coques gonflées et leur équipement minutieusement restauré. La visite de ces géants nous raconte la très difficile vie à bord, les techniques de navigation et les découvertes du monde.



Voyage en Bourgogne du 9 au 13 octobre

Que de merveilles à découvrir dans cette région si riche d'histoire, pour les 33 inscrits à ce petit voyage. Les paysages d'automne se sont montrés sous leurs plus belles couleurs, et



les pierres ancestrales ont parlé de leur passé tumultueux.

Dijon et le palais des ducs de Bourgogne, aujourd'hui musée des Beaux Arts, l'Abbaye de Flavigny, où sont fabriqués les fameux petits bonbons à l'anis, le « cassisium » pour la crème de cassis et la fromagerie Gaudry, qui produit le célèbre fromage d'Epoisse ont occupé les trois premiers jours. Vint ensuite la visite de Beaune et de ses hospices, avec leurs prestigieux toits vernissés.



Pour la dernière journée, la visite de l'Abbaye de Fontenay avec sa magnifique abbatale, puis des Forges du Comte de Buffon ont clôturé ce magnifique petit voyage, conduit par notre chauffeur Edouardo pétri de gentillesse. Ambiance amicale et joyeuse, beaucoup d'échanges et de rires, nous avons partagé de belles découvertes, tant culturelles que gustatives. Tous en redemandent.

Et maintenant ? à noter sur vos agendas

Le samedi 9 décembre 2023

Repas des seniors. RDV à 19h, Maison de la Colombe. Ambiance Années Folles

Le lundi 15 janvier 2024

Partageons la galette pour élire nos reines et rois. 15h, Maison de la Colombe

Le lundi 11 mars 2024

C'est le temps des crêpes, généreuses et délicieuses. 15h, Maison de la Colombe

Voyage en Crète du 25 avril au 2 mai 2024

Et toute l'année

mardis et vendredis après-midi, scrabble, jeux divers, billard. Salle intergénérationnelle

saintaubinseiors@gmail.com
<https://saint-aubin.fr/sas/>

FORTISSIMO

Vous rêvez de jouer de votre instrument préféré mais n'avez jamais eu la possibilité d'en faire ? De jouer à plusieurs ? De faire du théâtre ? Rejoignez Fortissimo ce sera possible.

A Saint-Aubin ou à Villiers-le-Bâcle, vous pouvez pratiquer l'instrument de musique de votre choix, de la manière qui vous convient le mieux : en cours individuel ou en cours collectif, nos professeurs vous font partager leur passion de la musique. Depuis quelques années, Fortissimo vous propose aussi des cours de théâtre et de chant en chorale. Comme chaque année, pour chacune de ces activités, un spectacle de fin d'année vient couronner vos efforts !!

Cette année, nous vous proposons des NOUVEAUTÉS qui vous donnent encore plus d'occasion de franchir le pas :

Pour nos jeunes qui ne connaissent pas encore l'instrument qui leur correspond :

- Depuis cette année, les plus jeunes peuvent désormais intégrer la "Classe découverte" où vous pouvez découvrir tout au long de l'année des instruments différents. Harpe, flûte... Découvrez votre instrument de prédilection !

Votre enfant veut faire de la flûte, mais vous ne savez pas s'il s'agit d'une vocation ou d'une tocade ?

- Cette année, Fortissimo a mis en place une classe d'initiation flûte permettant aux plus jeunes de découvrir par la pratique la flûte à bec et la flûte traversière.
- Les deux instruments sont loués à l'année par Fortissimo.



Vous avez envie de vous tester au théâtre, sans vous engager sur l'année ?

- Que vous soyez adulte ou adolescent, il est possible de faire du théâtre non pas sous forme de cours hebdomadaires mais le temps d'un week-end, dans le cadre de stages d'initiation.
- Les prochaines dates: samedi 11/11 et dimanche 17/12/2023, samedi 13/01 02/03 30/03 et 27/04/2024.

Chanter ? C'est possible à Fortissimo !

- Inscrivez-vous à la seconde édition de la Master class de chant : du mercredi 17 au dimanche 21 avril 2024. Sous la direction d'Héloïse POULET, finaliste du concours Voix Nouvelles, alternez cours individuel et répétition en groupe, pour finir en apothéose sous forme de concert dans l'Eglise de Villiers-le-Bâcle le dimanche 21 avril 2024.

Inscription:

<https://forms.gle/CSPxZa77ABSJfCBy8>

- Ados et adultes se réunissent sous la direction d'Emilie Pomarede, tous les jeudi à 19h à la maison des anciens pour chanter un répertoire varié

- Si votre enfant souhaite exprimer sa voix, la chorale qui a lieu à l'école primaire de Villiers-le-Bâcle sur le temps du midi peut satisfaire les envies de votre enfant.



Jouer à plusieurs

Vous avez également toujours la possibilité d'intégrer ou de créer un groupe pour pouvoir apprendre ou redécouvrir cette sensation de jouer à plusieurs. Inscrivez-vous avec votre groupe au TREMPLIN pour jouer sur scène !

Envie de jouer à plusieurs, mais vous avez peu de temps à consacrer à la musique ?

Vous pouvez intégrer l'Orchestre de Fortissimo, où on joue à plusieurs et surtout, les répétitions n'ont lieu qu'une fois par mois, ce qui vous permet de consacrer moins de temps à la musique que dans un groupe classique ou autre.

Prochaines dates de répétitions: 12/11/2023 à Villiers 17/12/2023 , 04/02, 17/03, 28/04, 26/05/2024 à Saint-Aubin.

Nous acceptons les inscriptions toute l'année, il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !!



Dates à retenir :

- Audition du Nouvel An le 14 janvier 2024 à Villiers-le-Bâcle
- Concert de fin de Master Class d'initiation au chant lyrique le 21 avril 2024 à l'église de Villiers-le-Bâcle
- Master class de chant du 17 au 21 avril 2024. inscription via le Qrcode

Rédaction commune Fortissimo

<https://musiquefortissimo91.wordpress.com>



ASSOCIATIONS

ASVLB



Gym adultes

10% du village fais la gym. Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas de nous remonter les cours qui manquent à Villiers et Saint Aubin pour améliorer l'offre pour la rentrée 2023/2024.

En écrivant un mail à la gym@asvlb.fr



Bébé / parents

Le cours accepte des nouveaux petits adhérents en cours de l'année, aussitôt que l'enfant se déplace et a envie de nouvelles rencontres.

Venez partager un moment privilégié avec votre enfant, développer ses capacités motrices tous les samedis de 9h45 à 10h30 sur le sol mou de la salle Fojjita. Plus informations : gym@asvlb.fr

Une fois en maternelle, l'enfant pourra poursuivre la gym en autonome à la Mini-Gym.



Un Cœur pour la paix



Bonjour à vous, Amis de Saint Aubin,

Avant le contexte mondial dramatique et l'ambiance délétère qui règne actuellement en France, je vous avais promis une soirée caritative joyeuse et de qualité, offerte par cette artiste exceptionnelle Anne Roumanoff, au profit de notre association « UN COEUR POUR LA PAIX ».

Vous avez tous répondu présents, la salle était complète et je vous en remercie, heureux de partager ce moment de détente, dans un geste de générosité, avant les Fêtes.

Malheureusement, suite aux événements effroyables que nous traversons et leurs retombées dans notre Pays, après un long entretien avec la Présidente d'UN COEUR POUR LA PAIX le Docteur Muriel Haïm, nous avons dû prendre la décision de reporter cette soirée du Samedi 2 Décembre. Toutes les places seront bien entendu remboursées.

Notre action a permis de sauver environ 800 enfants Palestiniens, opérés gratuitement par des médecins Israéliens, de financer la formation de médecins Palestiniens et d'œuvrer ainsi au rapprochement entre ces deux Peuples.



L'actualité, nous annonce tous les jours des actes plus horribles les uns que les autres, le racisme et l'antisémitisme refleurissent, aussi nous ne pouvons prendre le risque et, vous faire prendre le risque, ni à l'Artiste, d'un « incident », « accident » ou « PIRE » !

Nous mettons donc l'action de notre association provisoirement « en sommeil » en espérant pouvoir de nouveau œuvrer, dans un avenir plus serein, pour la Paix et la Fraternité entre les Peuples. Quelle immense déception pour tous, mais ce n'était qu'un spectacle, même de qualité, un petit « grain de sable » dans la douleur du monde qui souffre, que nous aurons j'en suis sûr l'occasion de retrouver en fêtant de nouveau la FRATERNITÉ !



Je tiens sincèrement à vous remercier pour le soutien dont vous avez fait preuve toutes ces années.

Une mention particulière pour Fabien et toute l'équipe de la Mairie et toutes les « petites mains » du marché de Noël à qui je dois beaucoup.

A tous je souhaite UN COEUR EN PAIX !

Alain Aumaître



Rappel

Rappel des lois régissant les hauteurs et dispositions des haies et arbres en limites de propriété

Extraits du code civil

Article 671

Version en vigueur depuis le 26 août 1881

Créé par Loi 1804-03-19 promulguée le 29 mars 1804

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.

Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer les espaliers.

Article 672

Création Loi 1804-01-31 promulguée le 10 février 1804

Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur déterminée dans l'article précédent, à moins qu'il n'y ait titre, destination du père de famille ou prescription trentenaire. Si les arbres meurent ou s'ils sont coupés ou arrachés, le voisin ne peut les remplacer qu'en observant les distances légales.



Article 673

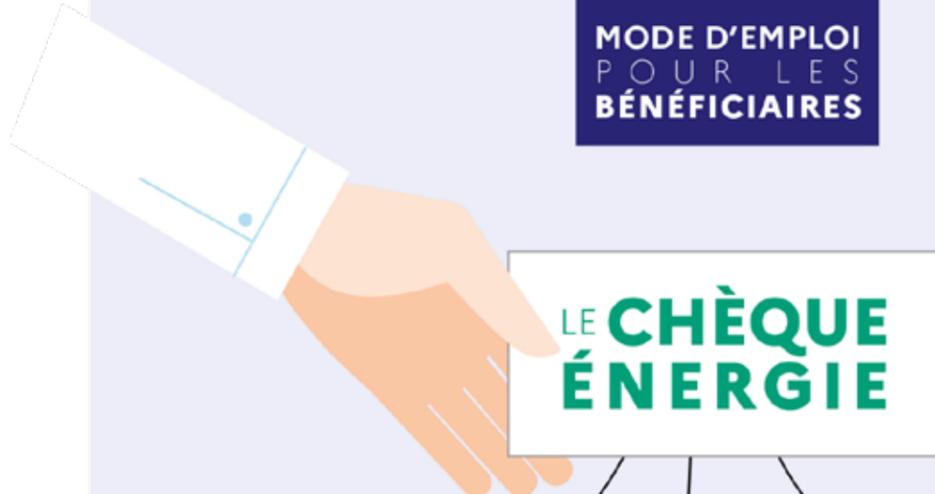
Création Loi 1804-01-31 promulguée le 10 février 1804

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.

**MODE D'EMPLOI
POUR LES
BÉNÉFICIAIRES**



LE CHÈQUE ÉNERGIE

pour qui ?



Le chèque énergie est attribué **SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES**.

pourquoi ?



Le chèque énergie permet de payer des factures pour **TOUT TYPE D'ÉNERGIE** du logement. Le chèque énergie est également utilisable pour les résidents en EHPAD, en EHPA, en résidence autonomie, en ESLD ou USLD.

comment ?



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. **IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR** pour le recevoir.

Gérez votre chèque énergie à partir de votre espace bénéficiaire personnalisé.



Le chèque énergie est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr rubrique bénéficiaire / vérifier mon éligibilité

ENVIRONNEMENT

Saint-Aubin pour demain

Retour sur la fête du développement durable

La balade à vélo organisée par la MDB nous a permis de découvrir les pistes à utiliser pour aller faire les courses dans les fermes alentour ou prendre le RER à Massy sans passer par les routes.

Le foodtruck nous attendait à midi pour un moment de convivialité et de partage.



Un grand merci aux producteurs locaux de nous avoir présenté des produits de qualité.

Avec l'activité art-floral de l'AHSA, avec de la végétation que l'on trouve dans nos jardins même les plus jeunes ont pu faire de superbes compositions florales.

Le SIOM est intervenu dans le cadre d'une formation au compostage.



La recyclerie sportive a conseillé et dépanné les cyclistes avec son atelier de co-réparation.

Juju's animations nous a permis de boire des smoothies toute l'après-midi tout en pédalant.

L'association OSE ZD qui œuvre pour une société plus sobre et inclusive sur tout le territoire a présenté un atelier pratique de réalisation de produits - Gommage au marc de café - Baume à lèvres.

Laurent et Julie ont proposé un atelier de construction de nichoirs en bois qui a eu beaucoup de succès.



Anais nous a fait découvrir comment faire du papier.

L'association Talacatak a enchanté les enfants avec la fabrication d'éco-instruments.

En fin d'après-midi a eu lieu l'inauguration de l'exposition photos des habitants de Saint-Aubin dans le jardin forêt.



Un grand merci à Pascal Maugis du laboratoire des sciences du climat et de l'environnement qui nous a présenté ses travaux sur l'hydrologie du plateau de Saclay.

Merci à tous les bénévoles et intervenants qui ont fait de cette journée un grand succès.

Changeons notre comportement

Saviez-vous qu'il est possible d'économiser jusqu'à 45€ pour la réparation de nos produits ?

Selon l'ADEME, 68% des Français considèrent que le coût est un frein à la réparation. Pourtant, réparer est une étape clef pour allonger la durée de vie des objets.

<https://www.bonusreparation.org/>

Terre et Cité et programme LEADER

Un programme LEADER c'est quoi ?

Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

Il s'agit de dynamiser le développement local par les acteurs locaux.

6 260 850 € d'engagés pour le territoire francilien.

Terre et Cité est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale.

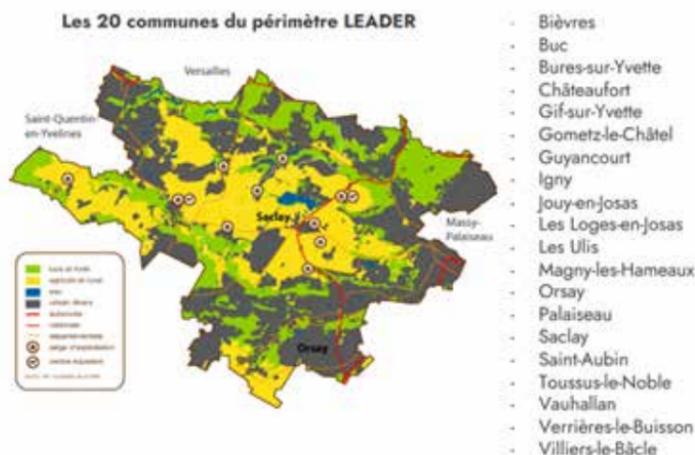
1,239 M€ de co-financements européens sur la programmation de 2014- 2022

Le GAL du Plateau de Saclay :

bilan de la programmation 2015-2022

Les chiffres clés de la programmation :

- 131 projets accompagnés au total
- 50 projets sélectionnés par le Comité de programmation et qui ont été financés
- Une enveloppe de 1,239 M€ qui a été consommée dans son intégralité



Nouvelle programmation LEADER 2023-2027 sous le thème de la dynamique territoriale et agricole sur le plateau de Saclay

- 1.4 M€ de co-financements européens
- Sur l'ensemble du programme LEADER, le taux de cofinancement maximum par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) sera de 80 % au lieu de 60% actuellement.

La stratégie locale se décline en 5 fiches actions contre 8 lors de la précédente programmation :

Fiche 1 : préserver les espaces agricoles et ruraux, essentiels pour l'équilibre territorial

Fiche 2 : accompagner l'évolution de l'agriculture et des filières pour une alimentation locale, saine, de qualité et accessible à tous

Fiche 3 : accompagner la transition pour répondre aux grands enjeux environnementaux

Fiche 4 : soutenir l'émergence de projets innovants qui répondent aux enjeux sociétaux en mobilisant la dynamique paris-saclay

Fa5 : animation-gestion

La ZPNAF

Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay

La loi sur le Grand Paris du 3 juin 2010 a instauré la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière (ZPNAF) et a imposé que cette zone comprenne à minima 2 300 ha de terres consacrées à l'activité agricole.

Le décret n°2013-1298 du 27 décembre 2013 délimite son périmètre. La ZPNAF s'étend sur les communes de Bièvres, Buc, Bures-sur-Yvette, Châteaufort, Gif-sur-Yvette, Guyancourt, Igny, Jouy-en-Josas, Loges-en-Josas, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Toussus-le-Noble, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle.



La ZPNAF et le programme d'action qui lui est associé ont pour objectif de développer une agriculture dynamique et diversifiée, de préserver et valoriser les espaces naturels et les paysages.

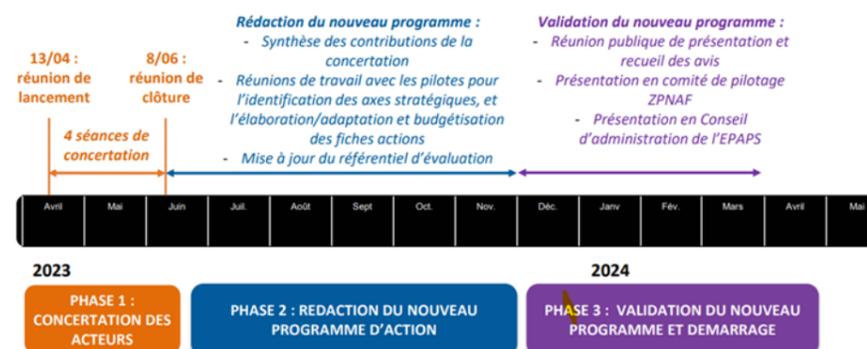
La ZPNAF permet effectivement de valoriser une agriculture vivante sur le plateau de Saclay, en assurant la vocation agricole d'un vaste espace, suffisamment important pour y garantir le maintien des fonctionnalités d'un territoire agricole. La ZPNAF et son plan d'action permettent en outre de renforcer la gestion des espaces forestiers et de consolider le fonctionnement écologique du territoire. Il s'agit également de reconnaître le formidable atout que représente l'existence d'un tel espace protégé au contact direct des nouveaux quartiers, tant d'un point de vue fonctionnel que paysager. Ainsi, de nouvelles formes de coopération entre le monde agricole et urbain pourront se développer conduisant à l'émergence d'une nouvelle alliance entre la ville, l'agriculture et le vivant.

Les acteurs institutionnels du territoire réunis au sein d'un comité de pilotage de cette

zone unique en France se sont accordés sur la nécessité d'une charte avec les objectifs suivants :

- Partager une vision commune de la vocation de la ZPNAF
- Définir les types d'aménagements ou d'installations qui pourront être autorisés à s'y développer
- Organiser le processus consultatif et de suivi des projets en ZPNAF

Plan général de la zone de protection naturelle, agricole et forestière autour de Saint-Aubin :



Une concertation a été lancée sur l'élaboration du nouveau programme d'action de la ZPNAF en mai 2023 dont voici la planification.

ENVIRONNEMENT

PRÉVENTION DES DÉCHETS

LE COMPOSTAGE : UN ÉCO-GESTE QUI PEUT AUSSI SE PARTAGER

Grâce aux actions déployées depuis plus de 10 ans par l'Agglomération mais aussi à l'engagement des habitants, le compostage a peu à peu pris sa place dans le quotidien de nombreux Cœur d'Essonnais. Car, contrairement aux idées reçues, il n'est pas forcément nécessaire de disposer d'un jardin individuel pour le mettre en place : plusieurs résidences se sont ainsi lancées dans l'expérience du compostage partagé.

À la résidence du Parc de Lormoy, à Saint-Michel-sur-Orge, Hervé et Ghislaine veillent sur les biodéchets depuis plus de quatre ans. Dans cette copropriété de 250 logements, 3 points de collectes ont été installés par l'Agglomération. 75 volontaires se sont inscrits sur la liste, soit 30% des logements, se réjouit Ghislaine, dynamique retraitée à l'initiative du projet. Le compostage nécessite un certain engagement, complète Hervé, mais heureusement, nous pouvons compter sur le renfort d'un petit groupe d'habitants. Et les résultats sont là : plusieurs tonnes de déchets sont récupérées

chaque année. Le compost mûr, tamisé avec soin, fait désormais merveille dans les balconnières, au pied des arbres et des rosiers.

De quoi encourager Claire qui vient de se lancer dans l'aventure au sein d'une autre résidence, celle du Parc à Villiers-sur-Orge. La jeune femme a saisi un appel à projets de Cœur d'Essonne Agglomération et mis le compostage à l'ordre du jour du conseil syndical : Dans un monde où il y a tellement de déchets, j'avais envie de faire ma part, petits pas par petits pas. Depuis avril dernier,



75 volontaires se sont inscrits pour participer à ce projet au sein de notre résidence.

Ghislaine et Hervé



Le compostage m'a donné d'autres idées. Plus tard, j'aimerais aussi proposer un potager collectif pour notre résidence.

Claire

Pour en savoir plus sur le compostage partagé ou proposer ce type de projet dans votre résidence, rendez-vous sur www.coeuressonne.fr

0 800 293 991 Service & appel gratuits

2 sites de compostage sont ainsi à la disposition des habitants de sa résidence. Un bioseau de cuisine, fourni par l'Agglo et distribué par le gardien, permet de récupérer les déchets alimentaires. Les biodéchets sont ensuite vidés dans les composteurs.

Mais au-delà du traitement des déchets, adopter cet éco-geste partagé permet aussi de lier connaissance. On a besoin de se reconnecter avec des choses simples, explique Maryline, l'une de ses voisines. C'est important dans une résidence comme la nôtre, renchérit Claire. D'ailleurs, ce projet commun

semble déjà faire germer de nouvelles idées ! La jeune femme a en effet une autre initiative en tête : j'aimerais aussi proposer un potager collectif pour notre résidence.

Un projet qui devrait faire sourire les habitants du Parc de Lormoy, à Saint-Michel-sur-Orge : du côté de leur résidence, les graines des légumes déposés dans le compost n'ont pas attendu de feu vert pour se développer ; courges et tomates ont poussé directement sur les pelouses ! Une surprise qui a ravi l'ensemble des résidents, Hervé et Ghislaine en tête.

À noter : pour pouvoir être utilisé dans un potager, le compost doit obtenir une montée en température suffisante, permettant de détruire les éventuels germes pathogènes.

Quiz
testez vos connaissances sur le compostage !

1

Composter ses déchets organiques permet de réduire le poids de sa poubelle de...

- 10 %
- 40 %
- 50 %

2

Puis-je mettre mon marc de café et mes filtres en papier au composteur ?

- Oui sans modération
- Oui mais avec modération
- Non jamais

3

Parmi ces déchets, quels sont ceux qui se compostent ?

Plusieurs réponses possibles.

- Les épluchures de fruits / légumes, les fleurs fanées et les coquilles d'œufs
- La litière minérale, le sable et les cendres
- Les serviettes en papier, les tontes de gazon et les copeaux de bois

4

Quel est le secret pour réaliser un bon compost ?

- Alternier matières sèches et matières humides
- Mélanger régulièrement son compost
- Les 2 !

5

Un bon compost dégage de la chaleur

- Vrai
- Faux

N'hésitez pas à consulter le guide du compostage :



RÉPONSES : 1 - 40%, 2 - Oui sans modération 3 - Les épluchures de fruits / légumes, les fleurs fanées et les coquilles d'œufs et les serviettes en papier, les tontes de gazon et les copeaux de bois, 4 - Les 2, 5 - Vrai

NOUVEAU

PARIS-SACLAY RÉNOV'

Un **accompagnement gratuit et indépendant** pour vos projets de rénovation énergétique :

- Solutions pour baisser vos factures
- Aides financières et dispositifs de financement
- Bilan énergétique
- Mise en relation avec les entreprises de travaux
- Conseils techniques
- Soutien spécifique aux copropriétés en difficulté

simple, pratique,
un seul numéro



01 84 77 77 77



Un service de l'agгло

Un engagement (Plan Climat et Plan local de l'habitat)

Atteindre un volume de rénovation de 3000 logements par an et lutter contre la précarité énergétique

L'agгло lance Paris-Saclay Rénov'

Donner les moyens de l'amélioration de votre logement en simplifiant vos démarches et en vous accompagnant.



AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT

Une bonne isolation, un système de chauffage et de ventilation performant réduisent courant d'air et pertes de chaleur. Résultat : un confort thermique optimal en toutes saisons.

- LOCATAIRE, PROPRIÉTAIRE
- OCCUPANT OU BAILLEUR PRIVÉ
- HABITAT INDIVIDUEL OU COLLECTIF



AGISSEZ POUR LE CLIMAT

Réduisez votre empreinte Carbone grâce aux énergies renouvelables et aux matériaux biosourcés



MAÎTRISEZ VOS DÉPENSES

En évitant les pertes d'énergie, vous réduisez votre consommation, et vos factures d'électricité, de chauffage et d'eau.

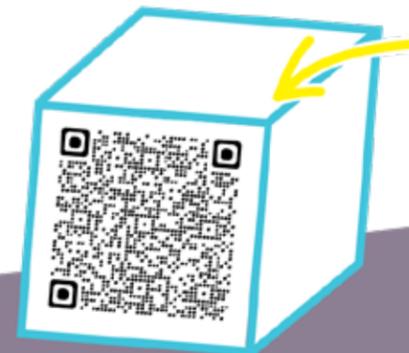


VALORISEZ VOTRE BIEN

Un logement bien géré et rénové obtiendra une meilleure étiquette énergie. Il se vendra ou se louera mieux !

GAGNEZ DU TEMPS

Remplissez votre dossier en ligne et exposez votre besoin, un conseiller vous rappellera !



PRÈS DE CHEZ VOUS

L'ÉPI de la vallée

C'est une épicerie participative située au sein de la Ferme de la Commanderie, à Saint-Aubin. Elle permet à ses adhérents d'accéder à des produits bio, locaux, en direct du producteur ou équitables, le but étant de créer un circuit de distribution alternatif soutenant le développement des producteurs locaux. Pain et biscuits du Fournil Vandame, œufs bio de la Beauce, produits laitiers de Viltain, légumes bio de Pecqueuse, viandes du Collectif Percheron, agrumes d'Espagne, fromages du Jura. Mais aussi conserves de Marcoussis, café et chocolat équitables, produits d'hygiène, savon noir en vrac de l'Essonne, il y en a pour tous les goûts à l'épi



Les adhérents doivent donner 2 heures de leur temps par mois pour tenir la boutique, aller chercher les produits, faire le ménage du local ou des tâches de gestion. Les commandes sont passées grâce à la plate-forme informatique mise gracieusement à notre disposition par Monépi. L'Épi de la Vallée permet également à ses adhérents de s'adonner aux plaisirs du jardinage, via son potager situé à Villiers-le-Bâcle.

L'épi n'ajoute aucune marge au prix des producteurs et a pu ouvrir en 2017 sans qu'aucun investissement ne soit nécessaire : la main d'œuvre est fournie par les adhérents, le local est mis gracieusement à disposition par la Mairie de Saint-Aubin et les étagères, chaises, tables et autres ordinateurs sont issus de la récupération.



Il y a 7 ans, nous étions le deuxième épi de France à voir le jour. Aujourd'hui, il y a environ 150 épis en France qui utilisent tous la même plate-forme informatique.

Notre but collectif est d'être acteur de la transition écologique et de reprendre le pouvoir sur notre alimentation.

Enfin, l'épi favorise le lien social à l'échelle locale entre les familles participantes : de belles

amitiés sont nées depuis 7 ans !

L'épi est ouvert le mercredi, de 14h à 20h, le vendredi de 16h à 20h et le samedi, de 10h à 12h. Venez nous rendre visite ! Nous vous expliquerons avec plaisir notre mode de fonctionnement, vous montrerons les produits, la plate-forme informatique et nous répondrons à toutes les questions que vous vous posez.

À bientôt !

Le bureau de l'épi

SOLIDARITÉ

Dimanche 1er Octobre une quarantaine de concurrents tous porteur d'un tee-shirt rose s'élançait au bord de la mairie pour une marche ou une course de groupe.

La commune de Saint-Aubin à l'initiative de cette matinée sportive avait réussi à motiver petits et grands, vois très grands à participer au 20ème anniversaire de l'ODYSSÉE.

En effet, parmi les participants, il y avait des adolescents, des parents et des grands parents. (De 15 à 82 ans)



Cette manifestation a pour objet de récolter des fonds en vue de la lutte contre le cancer du sein. Cette course connectée pouvait se réaliser sur plusieurs jours, nous avons souhaité organiser un départ de groupe ce dimanche 1er octobre. La journée du Forum des Associations a été une excellente opportunité pour nous de recueillir de nombreuses inscriptions.

De son côté, la commune prenait en charge l'ensemble des inscriptions ainsi que la fourniture de tee-shirts aux couleurs de l'espoir.

A 9h30, sous un magnifique ciel bleu, nous nous sommes élançés pour effectuer selon chacun

une marche, ou une course avec boucle de 5km ou de 10 Km.

Ce moment collectif, sportif et inter-générationnel fut très apprécié. Rires collectifs, papotage entre amis et discussions avec des nouveaux venus au menu.

Les agents municipaux avaient mis en place un ravitaillement au 5 km pour les plus assoiffés.

Un grand merci à tous pour cette superbe sortie collective, fraternelle. Il ne nous reste plus qu'à rééditer cette expérience très enthousiaste.

Service communication



Ils nous ont quitté

Cécile Boisvert, le 7 septembre

Cette petite Canadienne qui a quitté sa famille pour venir vivre à Saint-Aubin nous laisse le souvenir d'une femme dynamique, pétillante et enthousiaste. Elle était passionnée d'art et au sein de l'AHSA avait trouvé le moyen de nous faire partager cet amour.

C'est aussi son gout du partage qui l'a aussi poussé à faire partie du CCAS de la commune.



Odiel Demuyt, le 23 octobre

Il était le dernier agriculteur à habiter la ferme de la commanderie. Il est arrivé enfant à Saint-Aubin et a été à l'école de Saint-Aubin, puis a pris la succession de ses parents à la ferme et y a vécu jusqu'en 2005. Avec son épouse Nelly ils ont fait vivre la ferme du village durant 50 ans, il a fait partie du conseil municipal pendant 30 ans. Notre village perd une personnalité attachante qui permettait de conserver l'esprit rural de proximité de notre village.

Mairie

Place de la Mairie
91190 SAINT-AUBIN
Tél : 01 69 41 09 15
Mail : mairie@saint-aubin.fr
www.saint-aubin.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00 – 17h00
Mercredi : 14h00 – 17h00
Vendredi : 09h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00
Samedi : 09h00 – 12h00

Permanence téléphonique

Du lundi au samedi : 09h00 – 12h00

Votre Député

Paul MIDY

Député de la 5e circonscription de l'Essonne vous reçoit **sans rendez-vous les jeudis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h** au 9 rue Charles de Gaulle - 91400 Orsay

Tél : 06 58 58 90 23
Mail : paul.midy@assemblee-nationale.fr

Formalités

Les habitants de Saint-Aubin peuvent désormais effectuer leurs formalités administratives à la Mairie annexe de Gif-sur-Yvette, au Moulon :

18, Mail Potier
91190 Gif-sur-Yvette
Tél. : 01 70 56 52 30
Horaires : Lundi de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 11h à 17h

Si vous souhaitez faire paraître des informations dans le prochain journal municipal, merci de vous adresser à la mairie : communication@saint-aubin.fr

Vos élus

Pierre-Alexandre MOURET
Maire de Saint-Aubin

Benoit JULIENNE
1^{er} adjoint, délégué aux finances, vice Président du SIMISA (crèche)

Serge BLIN
2^{ème} adjoint, délégué aux travaux, à l'urbanisme et à la sécurité

Sophie CAMPISCIANO
3^{ème} adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse et aux transports scolaires

Françoise BALTHAZARD
4^{ème} adjointe, déléguée au dév. durable, à la mobilité et aux affaires sociales

Djamal ALI-BELHADJ
Conseiller municipal délégué à la vie associative

Rémi JEANNOT
Conseiller municipal délégué aux relations avec la CPS en matière d'assainissement et de gestion des eaux

Marie-France LAUNET
Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles

Sandrine MOURET
Conseillère municipale déléguée à la communication

Conseillers municipaux

Pascal **AMBROISE**
Pascale **BEAUCHÊNE**
Valentin **BLOT**
Dominique **GUILLAN**
Martine **MONTARON**
Claude **PREVOST**

AGENDA



23 juin

Fête de Fin d'année école / associations
Salle de la Colombe



9 sept.

Forum des associations
Salle de la Colombe



30 sept.

Journée Dev.
Durable
Salle de la Colombe

RÉUNION PUBLIQUE

**Samedi 25 novembre
à 10h - Salle de la Colombe**

Au programme :

Lorem ipsum

